



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

importations

Question écrite n° 50844

Texte de la question

M. André Santini souhaiterait attirer l'attention de M. le Premier ministre sur l'application de la loi n° 99-478 du 9 juin 1999 visant « à inciter au respect des droits de l'enfant dans le monde, notamment lors de l'achat des fournitures scolaires ». A ce jour les décrets d'application de cette loi n'ont pas été publiés. Les collectivités qui souhaitent s'associer à une initiative issue du « parlement des enfants » en 1998, ne disposent pas d'éléments suffisants pour s'engager dans une mission concrète. Il lui demande donc dans quels délais il entend publier les décrets d'application.

Données clés

Auteur : [M. André Santini](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50844

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 septembre 2000, page 5314

Question retirée le : 9 avril 2001 (Fin de mandat)